

Agreste Bourgogne

Numéro 104 - juin 2009



Activité des exploitations forestières et des scieries en Bourgogne en 2007

La Bourgogne, seconde région française pour sa surface en Chêne et en Douglas, occupe la cinquième place pour la récolte de bois. Depuis 2003, les récoltes de résineux dépassent celles des feuillus. La majorité des bois d'œuvre sont sciés en Bourgogne par une centaine de scieries dont 60 sont aussi des exploitations forestières. Pour absorber la production croissante de Douglas, de nouvelles unités industrielles s'implantent dans la région. Après une année 2007 exceptionnelle, toutes les activités de la filière bois sont touchées par la crise financière.

La Bourgogne est une région très boisée avec près de 960 000 ha de forêt (sixième région française). Le taux de boisement est de 30 % en moyenne tandis que la France métropolitaine est boisée sur 27 % de sa surface. La forêt est inégalement répartie sur la Bourgogne. Elle est très présente sur la Montagne Bourguignonne ou le Morvan où elle couvre plus de 50 % du territoire. Elle est beaucoup moins présente dans les plaines périvorandelles ou la dépression bresane.

Les peuplements feuillus qui couvrent près de 780 000 ha (83 % de la surface boisée) sont majoritaires dans toutes les régions forestières. Ils sont principalement à base de chêne (600 000 ha, soit 63 % de la surface forestière totale). La Bourgogne est la seconde région française pour sa surface en feuillus et en Chêne derrière la région Midi-Pyrénées. Le Hêtre tient également une belle place, sur 76 400 ha, principalement dans le Châtillonnais. Les forêts feuillues occupent les plateaux calcaires, les plaines alluviales de l'est de la région et l'arc reliant le Nivernais au Pays d'Othe, en zone Ouest atlantique, grenier à chêne

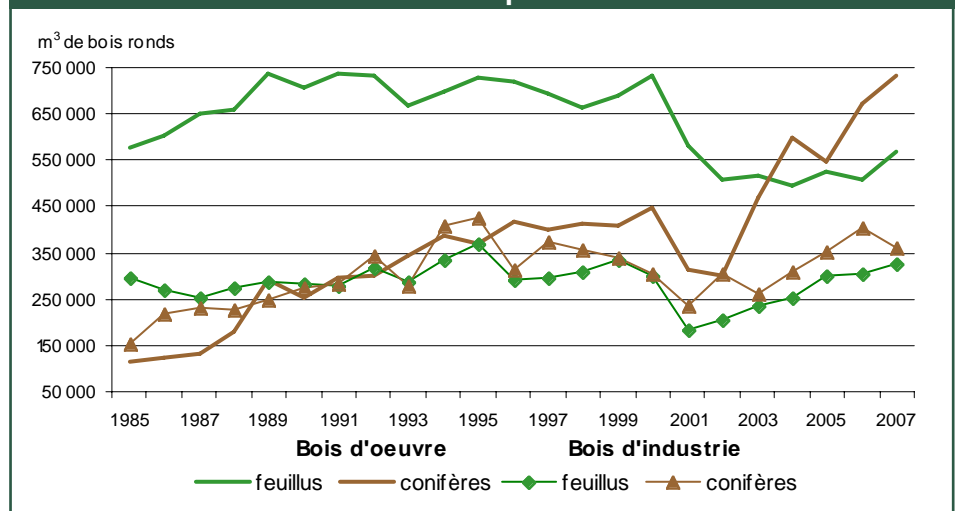
de qualité. Les conifères sont présents sur 165 000 ha dont 40 % consacrés au Douglas (second rang français) et 35 % aux Pins. Le Douglas est d'implantation récente ; on le trouve aux côtés des forêts feuillues au centre de la région, sur le Morvan et ses annexes cristallines, essentiellement en Saône-et-Loire et dans la Nièvre.

Le volume total sur pied, estimé à 157 millions de m³ en Bourgogne, s'accroît chaque année de 6,3 millions de m³, soit en moyenne de 5,4 m³/ha de feuillus et de 12,4 m³/ha de résineux. La région Bourgogne est au premier rang de la production de bois brut à partir de feuillus et à partir de Douglas. Les deux-tiers des forêts bourguignonnes appartiennent à des propriétaires privés, un tiers à l'Etat ou aux communes.

L'exploitation forestière

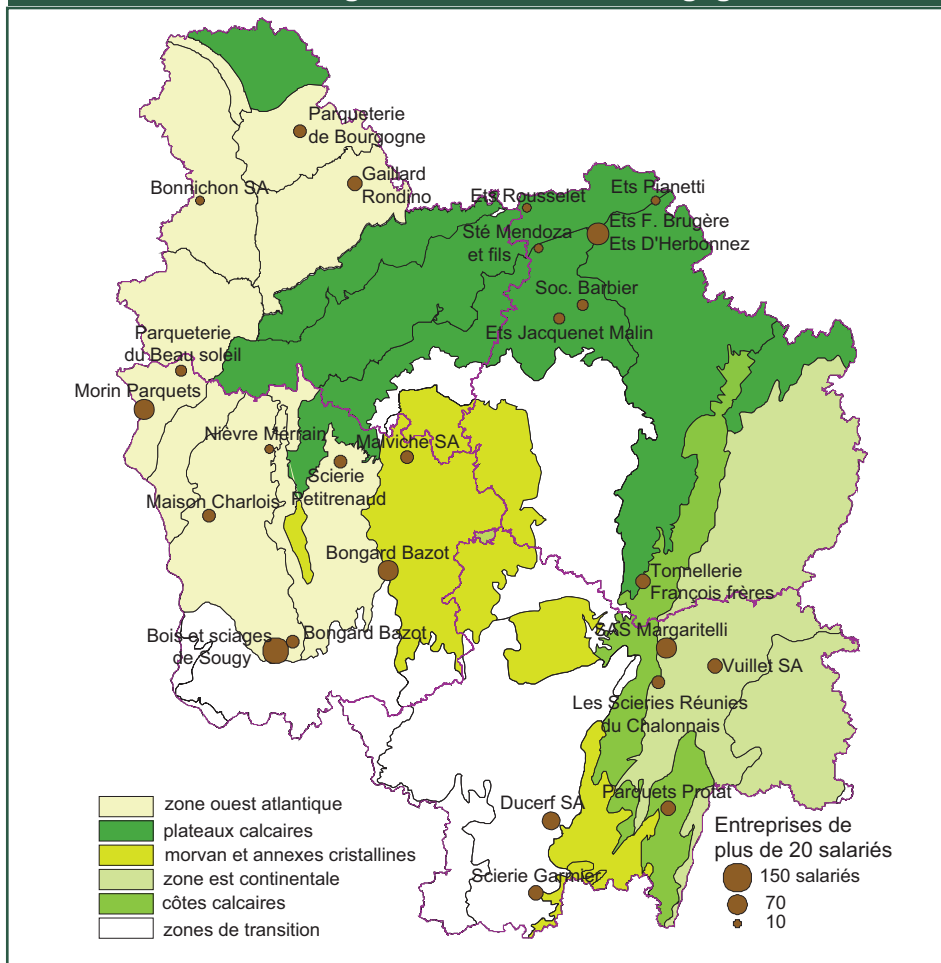
230 exploitations forestières récoltent du bois sur pied et 22 ont réalisé 73 % de la récolte. Les forestiers bourguignons collectent 79 % de leur bois en Bourgogne. Les 21 % restant sont récoltés dans les régions voisines : Champagne – Ardenne (grumes et bois de trituration) mais aussi Franche-

Progression de la récolte de bois d'œuvre résineux et du bois d'industrie depuis les années 2000



Source : Agreste - enquêtes annuelles exploitations forestières 1985 à 2007

Principales entreprises de la filière bois dans les régions forestières de Bourgogne



Source : Agreste - enquête annuelle d'entreprises 2007 et Insee - fichier Sirène

Comté, Auvergne, Centre et Rhône-Alpes (principalement des grumes de résineux et/ou feuillus). Il s'agit principalement de Chêne (20 % de leur récolte) et de Douglas (15 %). Par ailleurs, le quart de la récolte en Bourgogne est exploité par des entreprises extérieures à la région, venant principalement de Rhône-Alpes (grumes de Douglas et Sapins-Épicéas) mais aussi, dans une moindre mesure, venant de Champagne – Ardenne (grumes et bois d'industrie), Franche-Comté (grumes de Chêne) et d'Auvergne. L'ensemble de ces récoltes d'entreprises extérieures représentent 28 % des volumes de Chêne et 28 % des volumes de Douglas¹.

Les résineux dominent la récolte de bois d'œuvre

Avec une récolte totale en Bourgogne de 2,2 millions de m³ de bois ronds,

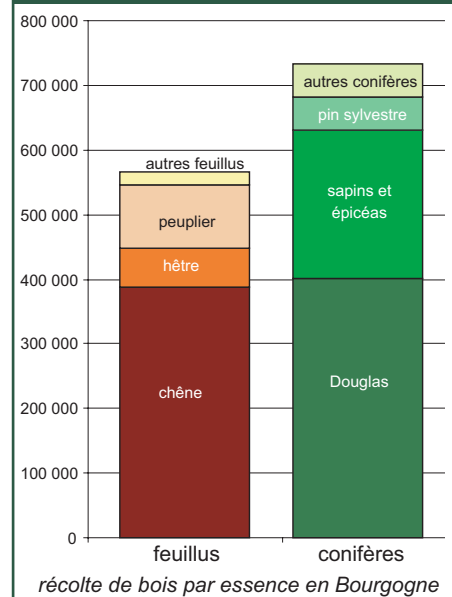
¹Les récoltes en Bourgogne de la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) à Autun et de l'entreprise Gaillard Rondino à Saint-Florentin ont été comptées avec celles des entreprises ayant leur siège social de Bourgogne.

6 % de la récolte totale française, la région occupe la 5^e place en 2007. La bonne tenue des cours a permis une récolte 2007 en feuillus supérieure à la moyenne (567 000 m³ de bois rond sous écorce). Cependant, sur longue période, la récolte de feuillus diminue et le vieillissement des peuplements de faible valeur provoque une augmentation importante de bois sur pied de qualité secondaire qui trouvent difficilement preneur.

Les volumes récoltés de résineux, plus de 734 500 m³ de bois rond sous écorce en 2007 principalement issus de plantations, dépassent les feuillus depuis 2003. En effet, les résineux entrent en pleine exploitation, en particulier les Douglas plantés massivement il y a plus de 30 ans, et leur production devrait tripler dans les 20 prochaines années. Les départements les plus concernés par cette exploitation sont la Nièvre et la Saône-et-Loire dans le Morvan.

L'exploitation des bois de petits diamètres, issus des taillis feuillus ou d'éclaircies résineuses, fournit également des

Chêne et Douglas dominent la récolte de bois



Source : Agreste - enquête annuelle exploitations forestières 2007

volumes importants (687 300 m³ de bois rond récoltés en 2007). Ils sont essentiellement destinés à la fabrication de pâte à papier et de panneaux de particules. Là aussi, la part des résineux domine celle des feuillus. La récolte annuelle est en progression constante depuis l'année 2001 où les volumes s'étaient effondrés. La Nièvre domine cette activité sur les essences résineuses mais aussi sur les feuillus durs. 252 000 m³ sont également commercialisés par les entreprises pour le chauffage. Le volume produit en bois de chauffage est important, de l'ordre de 1,5 millions de m³ (y compris le bois

La Bourgogne : 2^e région française pour les pépinières forestières

Avec 12 % du marché national, la Bourgogne occupe la 2^e place des régions productrices de plants forestiers derrière l'Aquitaine (55 %) et devant la région Centre (7 %). Feuillus et résineux représentent respectivement 16 % et 11 % de la production nationale, et les peupliers 9 %. La Bourgogne compte, sur une surface de 250 ha, 21 pépinières dont 3 représentent 90 % de la production qui est concentrée sur les départements de l'Yonne (52 %), de la Nièvre (30 %) et de la Saône et Loire (17 %). La commercialisation 2007-2008 représente 8 millions de plants en racines nues dont 2,5 millions de feuillus (60 % de Chênes), 5,4 millions de résineux (55 % de Douglas) et 100 000 peupliers. Le marché européen (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne) représente 15 % de la production.

Contact : Josette Chauvin, Draaf Bourgogne

de chauffage auto-consommé).

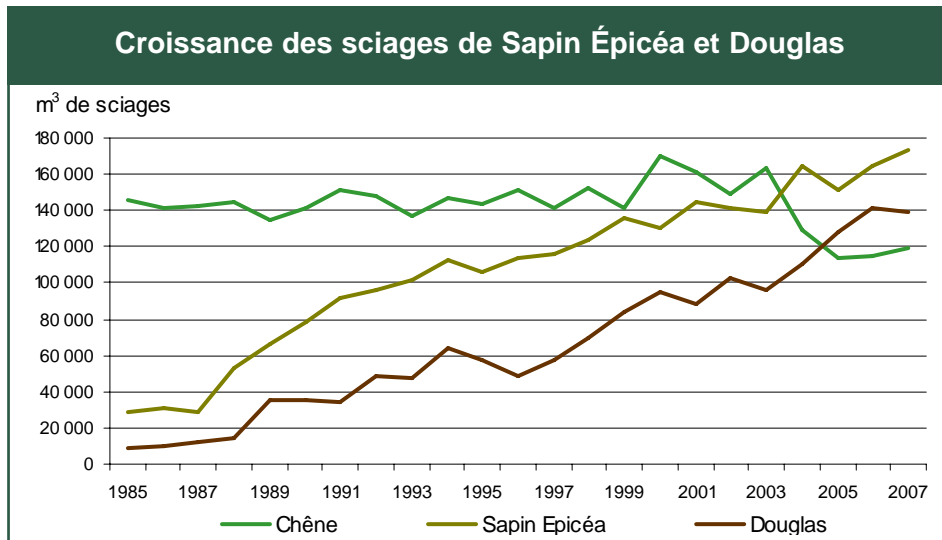
Rapportées à l'accroissement annuel de la forêt bourguignonne estimé à 6,3 millions de m³ par an, la récolte des exploitations forestières et l'autoconsommation du bois de chauffage représentent moins de 60 % de la ressource totale.

La Bourgogne exporte 90 367 m³ de bois brut (7 % de la récolte), 44 842 m³ de bois d'industrie (7 %) et 31 645 m³ de bois énergie commercialisé par les entreprises (13 %).

La production de sciages

En aval de l'exploitation forestière, la Bourgogne procède au sciage d'une majorité des bois d'œuvre. La Bourgogne possède une centaine de scieries dont 60 ont également une activité d'exploitation forestière. A côté des nombreuses petites scieries de feuillus, une grosse scierie industrielle produit entre autres du bois massif abouté, du contre-collé et du lamellé-collé destinés au marché de la maison ossature bois. Pour absorber la production croissante de Douglas, de nouvelles unités industrielles se sont implantées à Autun et une autre est en cours d'implantation à La Roche-en-Brenil.

Alors que les sciages de feuillus sont en baisse (166 000 m³ en 2007), le chêne représentant 72 % des sciages de feuillus, ceux des résineux sont en forte évolution depuis la fin des années 80, pour dépasser en 2007 les 342 000 m³. Le Sapin-épicéa (51 %) et le Douglas (41 %) sont les principales essences sciées en résineux. Les billons sont transformés en charpentes,



Source : Agreste - enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois - 1985 à 2005

planches et produits de rabotage. La production de merrains destinés à la fabrication de tonneaux est de 11 000 m³ en 2007, plaçant la Bourgogne en seconde position après l'Aquitaine.

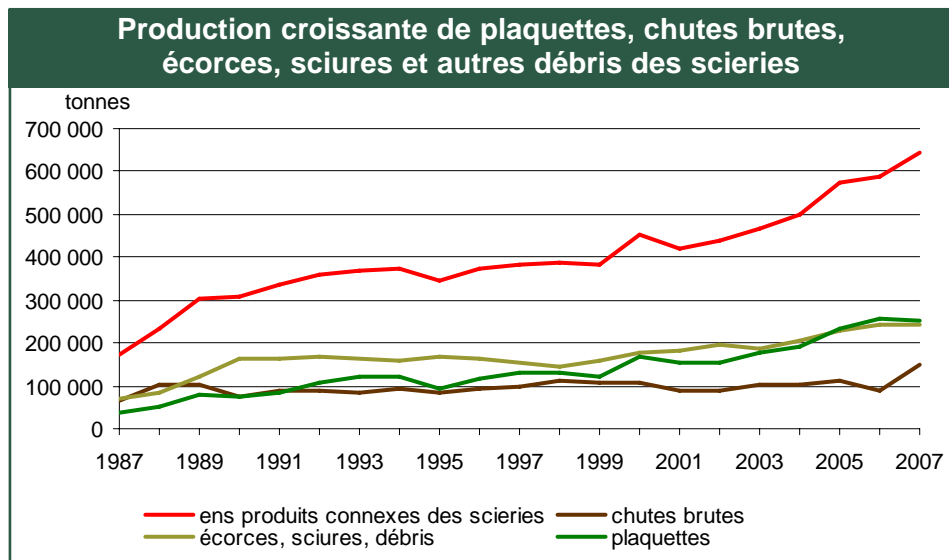
Les sous-produits des scieries (642 320 t en 2007) constituent un volume très important qui progresse d'année en année. La Bourgogne est au 6^e rang des régions de production pour les produits connexes. La plus grande part est valorisée par la trituration (plaquettes : 39 %, chutes brutes : 23 %) et 38 % en sciures, écorces et autres chutes et débris, produits utilisés pour la fabrique de panneaux. Par ailleurs, l'incitation à l'isolation et l'opportunité d'utiliser de la fibre de bois comme isolant suscitent un espoir de débouchés pour la filière. L'utilisation du bois en source d'énergie est croissante mais limitée cependant par le manque de nouvelles chaufferies collectives.

Ecocertification et gestion durable

La filière bois en Bourgogne s'est engagée dès 2001 dans l'écocertification, garantissant à l'utilisateur une gestion durable la forêt. C'est d'ailleurs la première région française à avoir entrepris cette démarche au titre de la labellisation PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). Ainsi, 31 % de la récolte de grumes bénéficie en 2007 de cette certification comme 33 % du bois d'industrie et 28 % du bois énergie. Par contre, 19 % seulement des bois sciés sont commercialisés certifiés.

A côté de sa remarquable fonction productive, la forêt bourguignonne a d'autres rôles, environnementaux ou sociaux : puits de carbone contribuant à la réduction de l'effet de serre, préservation de la pureté de l'eau, biodiversité, intérêt paysager, accueil du public, fréquentation par les chasseurs (la densité en gros gibiers est en effet importante dans certains massifs forestiers). L'ensemble de ces fonctions peut être localement reconnue par de multiples acteurs, qui s'engagent alors dans une charte forestière de territoire ; celle du Morvan, animée par le Parc Naturel Régional, est pionnière au plan national. Depuis, les territoires de Saint-Seine-l'Abbaye et de la Côte-de-Nuits (21) ont également entrepris cette démarche. Par ailleurs, un projet de charte forestière de territoire (CFT) a été élaboré dans le Chatillonnais et un parc national de forêt feuillues est à l'étude dans les massifs du Chatillonnais et d'Arc-en-Barrois.

*Chantal Roumier
avec l'appui du service de l'économie
forestière, agricole et rurale*



Source : Agreste - enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois - 1985 à 2005

La conjoncture en 2008 et au début de l'année 2009

L'année 2007 et le premier semestre 2008 ont été exceptionnels en niveau d'activité et de prix. A partir de septembre 2008, la crise financière et économique a des répercussions sur l'ensemble des activités. La plupart des secteurs de la filière forêt bois sont touchés par le marasme de la construction neuve et de l'industrie. Selon les professionnels, les réductions d'activité sont de l'ordre de 30 % à 60%.

La tempête qui a sévi dans le Sud-Ouest en janvier 2009 avec la mise sur le marché de chablis triplant le volume de la production annuelle locale notamment en bois d'industrie a pour conséquence une réduction drastique des approvisionnements.

La fermeture momentanée ou définitive de plusieurs papeteries françaises provoque de graves difficultés pour les exploitations forestières bourguignonnes et les débouchés des produits connexes de scieries (sciures, chutes et plaquettes).

Les scieries de résineux sont les plus affectées par les réductions d'activité dans la construction, l'industrie du panneau et la fabrication d'emballages. La stabilité relative des marchés liés à la rénovation et à l'agencement permet le maintien d'un certain niveau d'activité des scieries de feuillus, en revanche très touchées par la mévente du parquet.

Les entreprises de travaux forestiers et d'exploitations forestières qui travaillent pour des donneurs d'ordre sont très vulnérables à la conjoncture économique. Les plus fragiles sont les entreprises d'abattage mécanisé et de débardage qui ont investi dans du gros matériel, notamment celles qui sont tributaires de l'activité du panneau et du papier.

Par contre, l'activité de merrains pour la tonnellerie et la production de charbon de bois restent satisfaisantes.

Bilan 2008 du réseau de correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts - Région Bourgogne - février 2009

Le réseau de suivi du Département de la santé des forêts (DSF) est composé de techniciens de la forêt en poste dans les différents organismes forestiers. L'équipe bourguignonne est rattachée à l'échelon interrégional Massif Central qui comporte 11 correspondants-observateurs (5 ONF, 4 CRPF, 2 DDAF) qui consacrent 15 à 30 % de leur temps à cette activité.

Le début de l'année a été dominé par une recrudescence de rougissement physiologique et de pertes foliaires marquées dans les jeunes plantations de douglas.

Deux raisons à ce phénomène : un été 2007 pluvieux et très humide favorable à la multiplication des pathogènes foliaires responsables de la perte d'aiguilles, un mois de février aux conditions climatiques extrêmes (très forte insolation, températures moyennes bien supérieures aux normales saisonnières, déficit hydrique). Ces pathogènes restent liés à des sols pauvres chimiquement.

Les attaques des défoliateurs feuillus de printemps sont restées encore cette année très faibles. De même, le puceron lanigère du peuplier a été absent tout le long de l'année. Cependant, des dégâts dans les peupleraies et des mortalités, dus à cet insecte, ont été observés au printemps 2008 suite aux fortes attaques de l'année 2007.

Par contre l'été très humide a favorisé les attaques de rouille sur les peupliers, notamment le Beupré. Il a même été constaté la présence, sur la Saône, de pustules orangées qui ont inquiété les services de traitement de l'eau potable. Dès le 15 juillet, pour certaines peupleraies, il était déjà trop tard pour traiter et la défoliation devenait complète dès le 15 août. Par ailleurs, un coup de vent le 2 juillet a occasionné des dégâts localement importants dans le Chatillonnais. Enfin, l'oïdium était présent sur la plupart des jeunes plantations et peuplements adultes de chênes dès la fin de l'été. On peut considérer que la saison a été globalement favorable à la végétation forestière. Aucun stress hydrique n'a été constaté.

Des traces d'engorgement excessif ont été notées dans certaines reconstitutions après tempête et provoqué la mort de jeunes plants de douglas qui n'apprécient pas d'avoir les pieds dans l'eau. Les dégâts de scolytes sont à un niveau endémique même sur les secteurs habituellement très touchés comme les contreforts du Morvan.

Sources des données statistiques

- Les enquêtes annuelles sur les branches « exploitations forestières » et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » (sur échantillon en 2007).

- L'inventaire forestier national (IFN) actualise en permanence les observations de terrain pour connaître l'évolution et la qualité de la ressource en bois du territoire.

- L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) concerne les entreprises de 20 salariés et plus, ou de plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, exerçant à titre principal une activité classée en « exploitation forestière » ou « sciage et rabotage du bois ».

Publications

- "Portrait de la forêt en Bourgogne", Agreste Bourgogne n°85, juin 2007

- "Production de bois et sciages en 2006", Agreste Bourgogne n°94, juin 2008

- "Exploitations forestières et scieries - Enquête annuelle d'entreprise et sources fiscales - Résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2007 - 2006", Agreste Chiffres et Données, mars 2009

- "Récolte de bois et production de sciages en 2006", Agreste Chiffres et Données, octobre 2008

Sites internet :

- Service de la statistique et de la prospective : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- Inventaire forestier national : www.ifn.fr

- Centre régional propriété forestière Bourgogne (CRPF) : www.foret-de-bourgogne.com

- Office National des Forêts : www.onf.fr

Agreste Bourgogne - N°104 - juin 2009



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

22 D, boulevard W. Churchill - BP 87865

21078 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 39 31 24 - Fax : 03 80 39 30 99

mèl : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Composition, impression, photo : DRAAF Bourgogne - SRISE

ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution

Prix : 2,5 euros, abonnement : 35 € pour l'ensemble des 4 pages, notes de conjoncture, dossiers et mémento statistique.

© AGRESTE 2009